

## NOTE D'INFORMATION AVANT PUBLICATION DU T4-24

Montrouge, le 8 janvier 2025

Avant l'ouverture de la *quiet period* précédant la publication de ses résultats financiers du quatrième trimestre 2024, Crédit Agricole S.A. publie la présente note d'information comme étant un rappel d'informations déjà rendues publiques, dans le cadre de communiqués de presse ou autrement avant ou au cours de ce quatrième trimestre.

### 1. EFFETS DE BASE

#### T4-2023

- **Activités hors métier** : reprise de la provision épargne logement : +5 M€ en revenus et +4 M€ en résultat net part du Groupe.
- **LCL** : reprise de la provision épargne logement de +6 M€ en revenus et +4 M€ en résultat net part du Groupe.
- **CAPFM** : réorganisation des activités de mobilité : +4 M€ de charges, +12 M€ de badwill et +1 M€ d'impôts, soit +17 M€ de résultat net part du Groupe.

#### Année 2023

- **Activités hors métier**
  - Reprise de la provision épargne logement : +236 M€ en revenus et +175 M€ en résultat net part du Groupe
  - Reprise de provision amende Echange Image Chèque : +42 M€ en revenus et +42 M€ en résultat net part du Groupe
- **LCL**
  - Reprise de la provision épargne logement +58 M€ en revenus et +41 M€ en résultat net part du Groupe
  - Reprise de provision amende Echange Image Chèque : +21 M€ en revenus et +20 M€ en résultat net part du Groupe
- **CAPFM**
  - Réorganisation des activités de mobilité pour +300 M€ en revenus, -14 M€ en charges, -85 M€ en coût du risque, -39 M€ sur le résultat des sociétés mises en équivalence, 89 M€ en gains et pertes sur autres actifs, +12 M€ en badwill et -87 M€ en impôt, soit un total de +176 M€ en résultat net part du Groupe.

### 2. ORIENTATIONS COMMUNIQUÉES

Depuis la publication des résultats du T1-24, Crédit Agricole S.A. a annoncé que le résultat net part du Groupe sous-jacent 2024 dépasserait les 6 milliards d'euros.

- **Eléments favorables :**
  - Poursuite de la bonne dynamique commerciale (conquête de nouveaux clients, taux d'équipement, dépôts hors bilan) se traduisant par une hausse des frais et commissions et des revenus d'assurance.
  - Intégration des acquisitions récentes, sources de synergies (ISB, Degroof Petercam, Alpha Associates)
  - Poursuite de la croissance des activités de mobilité
  - BFI bénéficiant de son meilleur positionnement auprès des clients.
  - Efficacité opérationnelle structurelle et bilan sain
- **Vents contraires :**
  - Poursuite de la pression sur les marges des activités de banque de détail et de crédit à la consommation en France.
  - Plafonnement des revenus nets d'intérêts pour CA Italia

A l'occasion de la publication des résultats du T1-24, Crédit Agricole S.A a annoncé que l'intégration de Degroof Petercam apporterait un résultat net part du Groupe supplémentaire de +150/200 M€ en 2028 pour Indosuez Wealth Management.

A l'occasion de la publication des résultats du T4-22, Crédit Agricole S.A a annoncé que l'intégration d'ISB (ex-RBC Investor services in Europe) apporterait un résultat net supplémentaire (avant actionnaires minoritaires) de +100 M€ en 2026 pour CACEIS.

### 3. REVENUS

Lors de précédentes publications, Crédit Agricole S.A. a notamment communiqué les éléments suivants :

- **Assurance**
  - Les revenus d'assurance sur 9M-24 proviennent à 66% de l'épargne/retraite et de l'assurance obsèques, 17% de la protection des personnes et 11% de l'assurance dommages (respectivement 79%, 20% et 8% en 2023).
  - Les revenus de l'assurance vie sont, pour l'essentiel, basés sur l'amortissement de la Contractual Service Margin (CSM) et du Risk Adjustment (RA).
  - A fin septembre 2024, la CSM s'élevait à 24,9 Mds€ et sur les 9 premiers mois 2024, le taux d'allocation annualisé de la CSM était légèrement inférieur à 8% (8,5% en 2023).
  - Les revenus du T4-23 ont été affectés par une forte sinistralité climatique.
- **Amundi**
  - Marché européen de la gestion d'actifs qui reste marqué par un fort niveau d'aversion au risque sur fond d'incertitude géopolitique.
  - Malgré l'impact positif probable sur les commissions de gestion de la hausse des niveaux de marché et de l'augmentation des actifs sous gestion, la pression sur les marges liée à la préférence des investisseurs pour les produits à faible marge (i.e. gestion passive, gestion obligataire et fonds monétaires) se poursuit et crée, sur les marges, un effet mix produit négatif provenant des flux.
- **Indosuez Wealth Management**
  - Un effet périmètre impactera les revenus du T4-24 en raison de la consolidation de Degroof Petercam depuis le 4 juin 24. Les revenus de Degroof Petercam s'élevaient à 140 M€ au T3-24.
  - L'excédent de liquidité des activités de Wealth Management rend la marge nette d'intérêt dépendante de la variation des taux d'intérêt à court terme.
- **Banque de financement et d'investissement**
  - Le premier trimestre de l'année est généralement le trimestre le plus fort pour CACIB. Ainsi, il ne faut pas le multiplier par quatre pour estimer le niveau des résultats de l'année entière.
  - CACIB continue de bénéficier d'un positionnement fort vis-à-vis de ses clients, d'un modèle économique très résilient et d'une faible dépendance vis-à-vis du niveau des taux d'intérêt.
- **CACEIS**
  - CACEIS est une activité qui génère des commissions basées sur les actifs en conservation et les actifs sous administration, et les activités de flux.
  - L'excédent de liquidité de CACEIS dû aux dépôts de la clientèle rend la marge nette d'intérêt dépendante des taux d'intérêt à court terme.
  - Pas d'effet périmètre au T4-24 lié à l'intégration d'ISB, effective depuis le début du T3-23.
- **Crédit Agricole Personal Finance & Mobility (ex CACF)**
  - Les marges à la production se sont stabilisées depuis le début de l'année.
  - Pas d'effet de périmètre au T4-24 lié à la réorganisation des activités de mobilité.
- **LCL**
  - Bon équilibre des revenus entre les frais et commissions et la marge d'intérêts (c. 50 %/ 50%)
  - Au T3-24, les éléments suivants ont été mentionnés :
    - Accélération de la production de crédits à l'habitat en France car les emprunteurs retrouvent de la capacité de pouvoir d'achat (avec la baisse des taux, la stabilisation des prix de l'immobilier et les récentes hausses nominales des salaires) et une production dynamique de crédits aux entreprises.
    - Accélération potentielle de l'amélioration du rendement du portefeuille des crédits immobiliers.
    - Stabilisation de la répartition des dépôts de la clientèle, dans un environnement qui reste incertain.
    - Réduction potentielle à venir du coût de certains éléments de ressources :
      - Comptes à terme : tarification en baisse
      - Livret A et LDD (respectivement 17,4 Mds€ et 10,2 Mds€ à fin septembre 2024, avant centralisation à la CDC) : baisse attendue du taux de 3% à 2,5% à partir de février 2025.
  - La marge nette d'intérêt du T3-24 incluait des éléments exceptionnels liés à la réévaluation des participations. En excluant ces éléments, l'évolution de la MNI aurait été légèrement en baisse en comparaison avec le T3-23.

- **CA Italia**
  - Légère baisse de la marge nette d'intérêts au T3-24 en lien avec la baisse des taux d'intérêt.
- **Activités hors métier**
  - La participation initiale de 9,9 % dans Banco BPM est enregistrée à la juste valeur par résultat. Son impact sur les revenus dépend de l'évolution du cours de l'action Banco BPM ainsi que des paiements de dividendes.
  - Début décembre, Crédit Agricole a souscrit des instruments financiers portant sur 5,2% du capital de Banco BPM, qui sont également comptabilisés via le compte de résultat.

## 4. CHARGES

- **Effet périmètre**
  - Consolidation de Degroof Petercam depuis le 4 juin 2024 (-104 M€ de charges au T3-24).
- **Coûts d'acquisition et d'intégration**
  - Indosuez Wealth Management : les coûts d'acquisition et d'intégration pour 2024 liés à Degroof Petercam sont attendus à - 50 M€ (dont - 23 M€ déjà comptabilisés en résultat net sur autres actifs et - 14 M€ en charges opérationnelles sur 9M-24).
  - CACEIS : les coûts d'intégration liés à ISB (ex-activités européennes de RBC Investor services) sont attendus à -80/-100 M€ en 2024 (dont - 70 M€ enregistrés sur 9M-24).
- **Autres**
  - Depuis le T2-24, les coûts intègrent l'accélération des investissements dans la Banque de proximité en France.
  - Au T4-23 les coûts de CA-Italia incluaient -61m€ relatifs à la taxe DGS (Fonds de Garantie des Dépôts). Cette année, l'impact (-58m€) a été comptabilisé au T2-24 et aucun autre impact n'est attendu en 2024.

## 5. COÛT DU RISQUE

Lors de la publication des résultats du T3-24, Crédit Agricole S.A. a souligné la stabilité de son coût du risque (CdR).

- **Banque de détail**
  - Portefeuille de prêts immobiliers protégé par le modèle français à taux fixe et un faible taux de chômage en France, par rapport aux précédentes décennies.
  - Les PME et professionnels (LCL) continuent de montrer des signes de détérioration, avec toutefois un niveau global qui reste modéré. Pas de vague de défaillances ou de défauts, et l'augmentation du CdR est concentrée sur certains segments d'activité : dans le commerce de détail et pour les professionnels de l'immobilier en lien avec la faible performance de l'activité de promotion de l'immobilier résidentiel.
- **Grandes entreprises (CACIB)**
  - Clients Investment grade en grande majorité, mix géographique diversifié et équilibré.
  - Niveau anormalement bas du CdR au cours des derniers trimestres.
- **Crédit à la consommation**
  - CdR/encours stabilisé depuis le début de l'année

## 6. AUTRES ELEMENTS IMPACTANT LE P&L

- **Impôt sur les sociétés** : la loi de finances 2025 n'ayant pas été adoptée au 31 décembre 2024, aucune contribution exceptionnelle ne sera comptabilisée en 2024.

## 7. CAPITAL

- **Impact Bâle IV globalement neutre pour CASA**, divisé en plusieurs étapes entre 2024, 2025 et 2026.
- **T4-2024**
  - Renforcement des exigences en capital pour les activités de location longue durée (Bâle IV) : -13 pb
  - Fin du programme de rachat d'actions de Crédit Agricole S.A. compensant l'effet dilutif de l'augmentation de capital 2024 réservée aux salariés : - 5 pb
  - Impact positif de la remontée de l'acompte sur dividende de CAA à Crédit Agricole S.A.
  - Impact non significatif des opérations de M&A ce trimestre
- **2025**
  - -5 pb restant liés à la fin du phasing out IFRS 9
  - Majeure partie des impacts Bâle IV : c. +15/+16 pb, y compris TRIM (estimation du T2-24)

- Opérations de M&A :
  - o Impact légèrement positif lié à l'opération Amundi US / Victory capital
  - o Effet légèrement négatif de l'acquisition de 50% de GAC Leasing par CAPFM
  - o Impact non significatif de l'acquisition de Merca Leasing par CAL&F
  - o Acquisition par Crédit Agricole S.A de 30,5% de la participation de Santander dans CACEIS (sous réserve des approbations réglementaires) : c. -30 pb
- **2026** : FRTB (Bâle IV) : impact négatif estimé de -6 et -7 pb (estimation du T2-24)

## 8. AGENDA FINANCIER

- 15 janvier 2025 Début de la *quiet period* (marchés actions uniquement)
- 5 février 2025 Publication des résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 2024

## 9. LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE FINANCIERS PUBLIES AU T4-24

- **31/12/2024**: Réduction de moyens au contrat de liquidité avec Kepler Cheuvreux <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/205250>
- **19/12/2024**: Crédit Agricole S.A. annonce la signature d'un accord en vue de l'acquisition de la participation de 30,5% de Santander dans CACEIS, sa filiale d'asset servicing, visant à porter sa participation à 100% <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/205218>
- **16/12/2024** : Groupe Crédit Agricole: publication sur les indicateurs des banques d'importance systémique (G-SIBs) <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/205165>
- **11/12/2024**: Capital : notification du niveau de l'exigence additionnelle au titre du Pilier 2 <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/205133>
- **06/12/2024**: Crédit Agricole a conclu des instruments financiers portant sur 5,2% du capital de Banco BPM <https://www.credit-agricole.com/finance/communiques-de-presse-financiers/credit-agricole-a-conclu-des-instruments-financiers-portant-sur-5-2-du-capital-de-banco-bpm>
- **27/11/2024** : Le Groupe Crédit Agricole désigné Etablissement d'Importance Systémique mondiale (G-SIB) de catégorie 2 <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/204921>
- **07/11/2024**: Achèvement du programme de rachat d'actions Crédit Agricole S.A. <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/204654>
- **06/11/2024**: Crédit Agricole Immobilier finalise l'acquisition de Nexit Property Management et devient le leader du Property Management en France <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/204617>
- **06/11/2024**: Résultats du 3e trimestre et des 9 premiers mois 2024 <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/204613>

## Disclaimer

Les informations, déclarations et opinions contenues dans le présent document sont des rappels d'informations déjà communiquées publiquement. Elles peuvent contenir des déclarations prospectives explicites ou implicites qui, lorsqu'elles existent : (i) reposent sur un certain nombre d'hypothèses, d'attentes, de projections et de données provisoires concernant des événements futurs, (ii) sont soumises à un certain nombre d'incertitudes et à d'autres facteurs, (iii) sont généralement hors du contrôle de Crédit Agricole S.A (ou de toute autre entité du Groupe Crédit Agricole) si bien que les résultats et développements réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés, sous-entendus ou projetés dans le présent document et (iv) ne doivent pas être considérés comme des indicateurs fiables des performances ou des résultats futurs de Crédit Agricole SA, de toute autre entité du Groupe Crédit Agricole, et plus généralement du Groupe Crédit Agricole dans son ensemble.

Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite quant à l'impartialité, la précision, l'exhaustivité ou l'exactitude des informations, déclarations ou opinions contenues dans le présent document, et il ne peut être accordé aucun caractère certain à ces informations, déclarations ou opinions. Ni Crédit Agricole S.A, ni aucune entité du Groupe Crédit Agricole, ni aucun de leurs conseillers ou représentants respectifs, ni aucune autre personne, ne pourront être tenus responsables, de quelque manière que ce soit et quelle que soit la nature de cette responsabilité (que ce soit en raison d'une négligence ou pour tout autre raison), de toute perte résultant de l'utilisation de ce document ou de son contenu ou découlant de ce document de manière générale.

En outre, les informations, déclarations et opinions contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas une offre au public en vertu de toute législation applicable, ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ou d'instruments financiers, ni un conseil ou une recommandation relatif à ces valeurs mobilières ou autres instruments financiers, et aucune de ces informations, déclarations ou opinions, en tout ou en partie, ne doit être prise en considération dans le cadre de tout contrat ou d'engagement quel qu'il soit. Tout destinataire de ce document est donc tenu de réaliser ses propres investigations et évaluations indépendantes quant aux risques, aux avantages, à l'adéquation et à la pertinence de toute opération effectuée après la date du présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par une personne ou une entité dans une juridiction ou un pays où une telle distribution ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation.

Crédit Agricole S.A. ne s'engage pas à mettre à jour publiquement le présent document, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.